



FACULTÉ LIBRE DE THÉOLOGIE RÉFORMÉE

33, avenue Jules Ferry 13100 AIX-EN-PROVENCE Tél. : 04 42 26 13 55 Fax : 04 42 93 22 63
CCP Marseille 1106 60 X

Nouveau courriel : academie@fltr.net

POURSUITE DES ETUDES AU SEIN DE LA FLTR

A envoyer ou à déposer au Secrétariat avant le 19 juin 2009

Je soussigné(e) (nom, prénom).....

ne souhaite pas :

souhaite :

Poursuivre mes études de théologie à la FLTR pour l'année académique 2009 - 2010

En LICENCE :

En MASTER 1 :

En MASTER 2 FIIERE RECHERCHE :

En MASTER 2 FIIERE PROFESSIONNELLE :

En DOCTORAT : (demander le formulaire d'inscription)

Date : Signature :

Rappel des conditions de passage entre les différents cycles

- Pour être admis en **MASTER 1**, l'étudiant doit être titulaire de la Licence en théologie ou d'un diplôme théologique reconnu équivalent par le Conseil des Professeurs, avec une moyenne générale égale ou supérieure à 12/20, dans les six matières suivantes : AT, NT, TS, Histoire, Ethique et TP de 2^{ème} et 3^{ème} année, sauf exceptions, dont le Conseil des Professeurs est juge.
- Pour être admis en **MASTER 2**, le candidat doit être titulaire du MASTER 1 ou d'un diplôme reconnu équivalent par le Conseil des Professeurs. L'étudiant doit avoir obtenu la MASTER 1 avec la mention « bien » ou l'équivalent.
- Chaque candidature doit être acceptée par le Conseil des Professeurs qui tient compte de l'aptitude à la recherche, démontrée par le mémoire de MASTER 1.
- Pour être admis en **DOCTORAT**, le candidat devra franchir les étapes suivantes :
 - Etre titulaire d'un MASTER 2 de recherche avec une moyenne au moins égale à 14/20.
 - Remplir le formulaire d'inscription en Doctorat et être admis par le Conseil des Professeurs.
 - Une fois l'étudiant admis, il peut être inscrit en 1^{ère} année du 3^{ème} cycle, année de préparation du projet thèse, à soumettre au Conseil des Professeurs pour approbation.
 - Inscription en thèse pour l'étudiant dont le projet de thèse a été approuvé par le Conseil des Professeurs.

LOGEMENT AU SEMINAIRE

« Je voudrais, si possible, loger au séminaire au cours de l'année 2009 - 2010 »

Date : Signature :

(Pour garder votre chambre pendant l'été, ou revenir avant le 1^{er} octobre 2009, veuillez vous adresser directement à la gestionnaire du Séminaire.)